



Incapacité de travail de longue durée et invalidité dues à des troubles psychosociaux

Une étude réalisée par l'AIM et [l'INAMI](#) met en lumière les facteurs de risques susceptibles de prolonger l'incapacité de travail dues à des troubles psychosociaux. Elle permet de mieux connaître les personnes en incapacité de travail pour troubles psychosociaux et identifie les profils ayant une probabilité plus élevée de ne pas se rétablir complètement et de demeurer dans l'incapacité de retourner au travail après un an. Cette étude propose un premier modèle de prédiction qui pourrait améliorer les politiques de santé et le suivi des patients par les médecins-conseils et leurs équipes.

Entre 2008 et 2022, le nombre de personnes en situation d'invalidité a doublé, dépassant ainsi le cap symbolique des 500 000 en 2022. D'après les [statistiques de l'INAMI](#), 36,9 % de ces personnes en incapacité de travail de plus d'un an sont affectées par des troubles psychosociaux, et les deux-tiers de ce groupe souffrent de dépression ou de burn-out. Entre 2016 et 2022, le nombre personnes en invalidité en raison d'un de ces deux troubles a augmenté de près de 50 %.

Face à ce constat préoccupant, l'IMA et l'INAMI ont conjugué leurs efforts et consolidé leurs données. Cette collaboration a donné naissance à une étude sur le profil des individus en incapacité de travail de plus de six mois en raison de troubles psychosociaux, ainsi que sur les facteurs influençant leur transition vers l'invalidité, soit plus d'un an d'incapacité de travail. L'étude se concentre sur les trois troubles psychosociaux les plus courants : trouble de l'humeur (principalement dépression), burn-out et trouble anxieux.

P.-S.

- [Rapport AIM - Incapacité de travail de longue durée et invalidité dues à des troubles psychosociaux](#)
- [Communiqué de presse : Mieux connaître l'invalidité dues aux troubles psychosociaux pour une meilleure prévention - 30/04/2024](#)